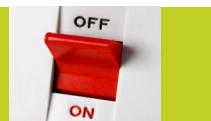


Les économies d'électricité au bureau



Eclairage

- ✓ éteindre l'éclairage des locaux dès qu'ils ne sont plus utilisés.
- ✓ éteindre la lampe de bureau quand l'éclairage plafonnier est allumé.
- ✓ éteindre tous les éclairages dès qu'ils sont superflus, comme celui des WC ou des sas des bâtiments vides.
- ✓ débrancher les lampes de bureau «basse tension» c'est-à-dire munies d'un transformateur sur la prise, car celui-ci consomme de l'électricité 24 heures sur 24.

Je quitte,
j'éteins



Matériel informatique

- ✓ éteindre ordinateur et écran en fin de journée, en effet, le mode veille utilise jusqu'à 20 à 40 % de leur consommation en fonctionnement.
- ✓ quand cela est possible, débrancher physiquement les ordinateurs car même éteints, ils consomment de l'électricité.
- ✓ utiliser les fonctions de veille de votre ordinateur disponibles via le panneau de configuration.

Laisser se reposer
votre ordinateur

- ✓ éteindre l'écran d'ordinateur lorsqu'on prévoit de ne plus l'utiliser pour une période de minimum 15 minutes, il consomme près de 50% de la consommation totale du poste informatique et les extinctions et allumages répétés sont très bien supportés par les écrans actuels.
- ✓ éviter les économiseurs d'écran qui consomment plus d'énergie qu'ils n'en épargnent, ces économiseurs étaient efficaces sur les écrans cathodiques et non sur les écrans plats modernes.
- ✓ éteindre les imprimantes et les photocopieuses en fin de journée, le mode veille ne diminue leur consommation que de 20 %.
- ✓ n'imprimer que si cela est nécessaire permet d'économiser de l'électricité mais aussi, du papier.



La chasse aux veilleuses

Ces consommations cachées, en s'additionnant, peuvent s'élever jusqu'à +/- 500 kWh/an dans un ménage bien équipé, ce qui représente une dépense de 100 euros /an au tarif normal.

- ✓ éteindre ou débrancher les appareils électriques après utilisation, comme les machines à café individuelles et les cafetières électriques, les radios, les ventilateurs, etc.
- ✓ signaler à sa direction les situations «anormales» qui génèrent une consommation inutile d'électricité (un éclairage de parking qui reste allumé 24 heures sur 24, par exemple).

Eteignez donc complètement vos appareils !
C'est très simple:
branchez-les sur un bloc multiprises équipé d'un interrupteur

- ✓ privilégier les blocs multiprises munis d'un interrupteur.
- ✓ dégivrer régulièrement les réfrigérateurs de bureau et, avant les congés de fin d'année, les vider et les débrancher.
- ✓ ne pas utiliser de chauffage d'appoint individuel.
- ✓ ne laisser les chargeurs (téléphone et ordinateur portable, outillage portatif, voiture électrique, etc.) branchés sur le secteur que le temps nécessaire pour la charge.



- ✓ limiter le fonctionnement des fours et des plaques de cuisson au temps nécessaire pour la préparation des repas.
- ✓ éviter de faire fonctionner les chambres froides, frigos et congélateurs avec un taux de remplissage faible.
- ✓ avant les périodes de vacances, si possible, vider et débrancher les frigos et congélateurs.

Cuisine de collectivité

Conseils



Quelques exemples de consommation de matériel

| Appareil | Gamme de puissances (watt) | | Puissance (watt) | Période d'utilisation (jours) | Fréquence d'utilisation (h/jour) | Consommation (kWh) | Rejet de CO ₂ (en kg) |
|--------------------------------------|----------------------------|--------|------------------|-------------------------------|----------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| Conditionnement d'air | 2000 | 10.000 | 6000 | 60 | 6 | 2160 | 985* |
| Ordinateur + écran en fonctionnement | 100 | 160 | 130 | 220 | 6 | 172 | 78* |
| Ordinateur + écran en veille | 25 | 35 | 30 | 365 | 18 | 197 | 90* |

*Source CWaPE